

chausson

Client n° 522180

N° TVA:

EURL MW RENOVATION
M HEDOU WILLIAM
2227 RTE DE MAUSSAC
46250 GINDOU



FACTURE n° 09878548 du 31/12/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
17834.01	VIS ROCK.CH.TPL AZI 8/200-100 (50) dont Eco-Contribution	1	U		43,12	43,12 (0,04)		
BON N° 16849429 DU 23/12/25 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par WIL								
286831.01	ECRAN R2 HPV 50/1,50M ELOS dont Eco-Contribution	1	U		71,18	71,18 (0,72)		
389096.01	VIS ROCK.CH.TPL AZI 6/140-75 (50) dont Eco-Contribution	2	U		13,16	26,32 (0,02)		
295410.04	SAPIN FRANCE CL2J 75/175- 4,00 dont Eco-Contribution	8	ML		6,67	53,36 (0,40)		
230593.02	SAPIN FRANCE CL2J 63/ 75- 4,00 dont Eco-Contribution	16	ML		2,46	39,36 (0,32)		STOCK
FRAIS FIXES						5,00		
Total Eco-Contribution						(14,85)		

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
1.926,74	20,00% 385,35	2.312,09	31/01/26	L.C.R.	17807 00849 65521960397 89

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX
SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A
Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr N°ICS FR52ZZZ501825

1203 0N

chausson

Client n° 522180

N°TVA:

EURL MW RENOVATION
M.HEDOU WILLIAM
2227 RTE DE MAUSSAC
46250 GINDOU



AVOIR n° 09878549 du 31/12/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
AVOIR N° 15848911 DU 9/12/25 SUR BON 15848632 AG. CAHORS								
230768.04	SAPIN FRANCE CL2J 38/225-	4,00	-48	ML	4,49	-215,52		
	dont Eco-Contribution					(-1,44)		
	Total Eco-Contribution					(-1,44)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	
-215,52	20,00% -43,10	-258,62	31/01/26	** AVOIR **	

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 4

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.